

dailles, dans les ruines de Téroüane, et à Paris, lors des travaux de draguage exécutés dans la Seine. Les types en sont variés, avec ou sans légende. Les numismates les désignent sous le nom d'*enseignes de pèlerinages* ; et un d'eux, M. Julis Rouyer, en décrit une en ces termes : " Cette enseigne, dit il, est faite en forme de sachet ; elle est creuse, et les bords, bien que rapprochés, n'en sont pas soudés ; ce qui ne laisse guère douter de l'intention que l'on a eue en les confectionnant, de ménager ainsi au futur acquéreur les moyens d'insérer dans le corps de l'enseigne, soit un souvenir de pèlerinage, comme quelques gouttes de la cire d'un cierge conservé devant la sainte image, soit tout autre objet pieux. On voit d'un côté la Sainte Vierge dans un vaisseau flottant, avec cette légende en caractères gothiques : STE MARIE DE BOVLOINGNE. De l'autre côté, est l'effigie de la Vierge, portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche, et recevant les vœux d'un personnage qui prie à ses pieds ; et autour est inscrite la même légende

Telles furent les g'oires de Notre-Dame de Boulogne pendant le quatorzième siècle : e'les se soutinrent pendant le quinzième. Alors Charles VII, qui n'était encore que Dauphin, donna au célèbre Sanctuaire une grande statue de vermeil doré, qui avait sur la tête une couronne enrichie de perles et de pierreries, et qui tenait une relique en sa main ; elle était